

Composé de 8 études et 40 fiches synthétiques, l'édition 2019 du rapport annuel de l'Observatoire nationale de la Politique de la ville (ONPV) s'intéresse à la question du "bien vivre" dans les quartiers prioritaires.

## **Synthèse : ce que nous enseignent les études sur les quartiers prioritaires**

### **que pensent les habitants de leur cadre de vie ?**

- Moins d'un habitant des quartiers prioritaires sur quatre juge son quartier « tout à fait » agréable à vivre.
- Les habitants de quartiers politique de la ville (QPV) sont particulièrement préoccupés par la mauvaise image de leur quartier, mais aussi par la délinquance, le bruit, la circulation et l'environnement dégradé.
- Dans les quartiers prioritaires, l'habitat mais aussi les équipements sont plus fréquemment dégradés.
- Le fait d'habiter en QPV divise par deux la probabilité de trouver son quartier très agréable à vivre.
- Les habitants de QPV jugent plus souvent que leur quartier n'est pas sûr.

### **L'accessibilité à pied aux équipements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

- Quelle que soit la famille d'équipements considérée (équipements sportifs, équipements culturels, établissements de santé et cabinet médicaux, commerces alimentaires, La Poste, points d'accueil du Défenseur des droits), la part des habitants des quartiers prioritaires y ayant accès en moins de 15 minutes de marche est supérieure à la part qu'elle représente dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes.
- Toutefois, 419 quartiers présentent des difficultés d'accès à au moins une famille d'équipements de la vie quotidienne : **la Région Hauts-de-France, deuxième région par le nombre de quartiers prioritaires en France métropolitaine, est particulièrement surreprésentée en quartiers sous-dotés.** Elle compte ainsi 23 % d'entre eux, soit 94 QPV, alors qu'elle ne comprend que 15 % des quartiers prioritaires de France métropolitaine. **Plus de la moitié des quartiers « HLM de petites adresses », type de quartiers surreprésentés parmi les quartiers sous-dotés, se trouvent dans cette région.**
- Les quartiers de type « centres anciens » sont en moyenne mieux dotés.

### **Les relations entre la population et les forces de police**

- Les situations d'interaction entre les jeunes des quartiers populaires et la police sont sur-saturées de déterminants préalables négatifs.
- Les modalités et les contraintes organisationnelles (recrutement, répartition des effectifs sur les territoires, politique "du chiffre") contribuent à éloigner les policiers du terrain et à produire des conditions de travail peu propices à la transformation des relations avec les populations.
- Les habitants des QPV, sont plus souvent victimes, ressentent plus de peur et ont une préoccupation plus forte pour la délinquance au sein du quartier ou de la ville. Ils sont également moins satisfaits de l'action des forces de l'ordre.
- La question du contrôle d'identité cristallise les tensions police-population, en tant qu'entrée

de contact très utilisée par la police française. D'autant plus que les travaux de recherches montrent que les jeunes hommes à l'apparence ethnique sont les personnes les plus susceptibles d'être contrôlées.

## **Les habitants des qpv subissent, plus que les autres, des comportements discriminatoires**

- Dans les quartiers prioritaires comme dans les autres quartiers urbains, les personnes nées en France d'origine maghrébine subissent plus de comportements discriminatoires.
- Le fait de résider en QPV n'augmente pas la probabilité de déclarer avoir subi un comportement discriminatoire. En effet ces comportements sont principalement le fait de discrimination envers certaines catégories de la population surreprésentées dans ces quartiers (immigrés ou issus de l'immigration, chômeurs, moins de 50 ans) plutôt que des comportements discriminatoires qui visent spécifiquement les habitants des QPV.
- En QPV, comme dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes, les femmes déclarent plus souvent avoir été victimes de comportements discriminatoires que les hommes.
- Les victimes de discriminations déclarent plus souvent l'avoir été dans la sphère professionnelle ou au cours de la recherche d'emploi, puis dans le cadre d'une recherche de logement, lors de démarches administratives, lors de l'accès à un lieu public (boîte de nuit par exemple, ou lors d'un contrôle de police ou de gendarmerie).
- En QPV comme ailleurs, une proportion minimale des personnes signale les faits subis à une institution.

## **Les conditions d'emploi et de travail en quartiers prioritaires**

- Les habitants des quartiers prioritaires sont surreprésentés dans les catégories sociales les moins favorisées, ils occupent des emplois moins qualifiés. Les habitants des QPV, ayant globalement poursuivi moins d'études que ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes, occupent moins souvent des emplois très qualifiés.
- Le sous-emploi est davantage présent dans les QPV, il touche davantage les femmes.
- Le taux de pauvreté est trois fois plus élevé en QPV qu'en France métropolitaine. Il résulte, notamment, d'une inactivité et d'un chômage plus important dans ces territoires.
- Même chez les personnes en emploi, le niveau de revenu est globalement plus faible qu'à l'extérieur des QPV.
- Les jeunes des QPV aspirent davantage à une stabilisation de leur situation professionnelle et se déclarent, dans leur majorité, optimistes quant à leur avenir professionnel.

## **La santé des habitants en quartier prioritaire de la politique de la ville**

- En ce qui concerne leur ressenti, les habitants des QPV sont plus nombreux à se déclarer en moins bonne santé.
- La santé des habitants des quartiers prioritaires se caractérise par des indicateurs plus dégradés que dans le reste de leurs agglomérations.
- Les résidents des quartiers prioritaires sont plus fréquemment en surpoids, en particulier les femmes.
- En quartier prioritaire, deux habitants sur cinq déclarent avoir renoncé à au moins un soin pour des raisons financières au cours de l'année écoulée, en particulier les soins dentaires et optiques.
- Les habitants des quartiers prioritaires sont moins souvent couverts par une complémentaire maladie, tout en étant par ailleurs plus souvent bénéficiaires de la couverture maladie universelle - complémentaire.

- Les habitants des quartiers prioritaires déclarent plus souvent une maladie ou un problème de santé au cours des 12 derniers mois, en particulier le diabète et l'asthme.

**Les 40 fiches thématiques s'intéressent à différents aspects de la vie dans les quartiers notamment :**

- **La couverture en dispositifs et services publics** (l'action sociale des communes en Politique de la ville, la couverture des conseils locaux de santé mentale, la pratique sportive licenciée...)
- **Le cadre de vie et le renouvellement urbain** (accessibilité aux commerces, quartiers de reconquête républicaine, habitat et logement social, avancement du Nouveau programme national de renouvellement urbain...)

- [Accéder au rapport Accès](#) [1]

Dates: Lundi 31 août 2020 - 10:30

**URL de la source (modifié le 31/08/2020 - 10:41):** <https://www.irev.fr/thematiques/politique-de-la-ville-dsu/bien-vivre-dans-les-qpv-ce-que-nous-apprend-le-rapport-annuel>

**Liens**

[1] [http://biblio.reseau-reci.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=1337](http://biblio.reseau-reci.org/doc_num.php?explnum_id=1337)